

Les grandes heures de la BRI sous l'autorité de Robert Broussard



Dans son ouvrage "BRI, histoire d'une unité d'élite" (publié chez Mareuil éditions), Danielle Thiéry donne la parole à ces hommes qui ont fait et font encore l'histoire de cette unité exceptionnelle de la PJ parisienne. Extrait 1/2.

Avec Danielle
Thiéry

Inventée et installée par François Le Mouël, la BRI ne cesse de grandir et de s'affirmer. Notamment sous l'autorité de son patron le plus connu, Robert Broussard. Issu d'une famille modeste de Charente, passionné de rugby, le jeune Broussard s'est forgé le caractère à l'armée. Officier, tour à tour au Maroc et en Algérie, où les horreurs vécues le marqueront durablement, il est âgé de vingt-trois ans quand il décide de ne pas rempiler. Il se tourne vers la police où il entre par la petite porte : commis aux écritures au commissariat d'Argenteuil.

Promu officier de police adjoint, il est affecté dans une brigade territoriale où il fait le triste apprentissage des braquages à répétition. Constatations qui sonnent comme un constat d'échec avec des affaires qui ne sortent pas et des témoins qui ont peur de témoigner. Après quelques années de ce régime morose, il se trouve un jour dans la ligne de mire de François Le Mouël, venu exposer les méthodes de la toute nouvelle BRI. À la fin de son intervention, Le Mouël prend Broussard à part : « Je vais avoir besoin d'un adjoint ». Pour Broussard, c'est un choc : « Je connaissais Le Mouël. Inspecteur en BT, j'avais eu la chance d'obtenir des tuyaux et de les transmettre à la BRI qui les avait exploités. Quelques affaires en étaient sorties... mais de là à imaginer, que moi, petit inspecteur de banlieue, j'allais accéder au saint du saint, au cœur de la citadelle imprenable du 36...

Évidemment, j'étais séduit ! Rien n'était acquis pour autant. Pas question de passe-droit, il fallait que je passe le concours de commissaire et que je sorte suffisamment bien classé pour grimper là-haut... »

En homme de défi, Broussard passe le concours et sort deuxième de sa promotion. Un classement remarquable, et un passeport pour le 36 quai des Orfèvres et ses brigades prestigieuses. Après ses stages, le jeune commissaire passe un an à la Crim'. Il n'aura pas la chance de travailler avec Le Mouël, parti entre-temps à l'Office central de répression du trafic des stupéfiants. Mais le patron dont il est adjoint à la Crim', Jean Sautereau, prend les rênes de la BRI et... l'emmène avec lui. Malheureusement en mauvaise santé, Sautereau sera peu présent au 36, laissant le jeune Broussard se charger de la marche de la brigade. Il restera encore numéro deux avec Marcel Leclerc, pendant quatre ans, le temps de parfaire son « éducation » et de prendre la pleine mesure du service. Au départ de Leclerc, il devient chef de la BRI. Il y restera jusqu'en 1982. Dix ans de fusion, une période exceptionnelle pour lui et pour la police française.

Car, à cette époque, l'Antigang est sur tous les fronts. Dans cette « folle » décennie, elle intervient une soixantaine de fois dans des affaires diverses. Si le braquage est son fonds de commerce, ce n'est pas le seul domaine d'activité de l'Antigang. Prises d'otages

dans des avions, des banques, des ambassades, enlèvements d'enfants, d'industriels ou de banquiers contre remise de rançon. Cette suractivité place la BRI sous le feu des projecteurs... et à la une de France-Soir. Citons pour mémoire l'arrestation mouvementée de la famille Zémour, une association mafieuse devenue tristement célèbre après une fusillade dans le bar Le Thélème, boulevard Saint-Germain, à Paris. On ne peut oublier non plus les arrestations de Jacques Mesrine, en septembre 1973, de Jean-Charles Willoquet, dit « le coiffeur de Nevers », en décembre 1975. Deux redditions identiquement obtenues par le commissaire Broussard. Négociées devant la porte des appartements où se tenaient retranchés les malfrats, acceptées à la condition que Broussard vienne les chercher seul, sans protection et sans arme. Des actes de bravoure qui intéressent les médias et fascinent l'opinion publique. Poussé en avant par les politiques pressés de montrer l'efficacité de la police ou intéressés par des affaires qui font opportunément diversion dans un contexte social agité, Broussard intervient pour la première fois sur un plateau de télévision. C'est le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, qui lui a demandé d'aller au « feu »... des projecteurs.

En plein week-end du 15 août 1973, il lui enjoint d'aller raconter comment il a dénoué les fils d'une prise d'otages, à Brest. Deux malfrats, un Breton et un Sicilien, s'étaient retranchés au domicile d'un couple de personnes âgées. Le mari avait été laissé dehors tandis que le tandem retenait la femme à l'intérieur de la maison. Une affaire qui a nécessité 36 heures de négociation pour Broussard et pour laquelle la France entière s'est passionnée. Broussard rechigne à se montrer à la télévision, ce n'est pas une bonne chose pour la discrétion que nécessite son travail. Mais le ministre fait le forcing avec un argument de poids : « Comprenez-moi, Broussard. Pendant qu'on parlera de votre affaire de Brest, on ne parlera plus de Lip et des montres. »

Une prise d'otages réglée en douceur, une mamie sauvée par un super-flic, voilà qui était à l'évidence plus porteur qu'une situation sociale enlisée dans un conflit à rallonge, mettant en scène des employés de l'usine d'horlogerie Lip de Besançon, qui, prêts à tout pour sauver leur emploi et leur usine, vendaient à la sauvette les montres sur le trottoir !

La première intervention télévisée du patron de l'Antigang est un franc succès. La presse se prend de passion pour cette BRI qu'elle découvre et qui obtient, enfin, des succès, contrairement à la police traditionnelle, décriée, mise à toutes les mauvaises sauces depuis que mai 68 est passé par là.

Extrait du livre de Danielle Thiéry, "BRI histoire d'une unité d'élite" (Mareuil éditions)

□